

Produit : **Prefar<sup>®</sup> 4.8-E**  
Liquide émulsifiable**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE**

**Fabricant :** Gowan Company  
C. P. 5569  
Yuma (Arizona) 85366-5569  
(928) 783-8844

**Numéro de téléphone d'urgence :** (928) 783-3803

**Pour de l'aide 24 heures par jour en cas d'urgence (déversement, fuite, incendie ou exposition), appeler CHEMTREC<sup>®</sup> :**  
**aux États-Unis :** (800) 424-9300  
**à l'extérieur des États-Unis :** (703) 527-3887

**En cas d'urgence médicale :** (888) 478-0798

**Produit :** Prefar 4.8-E  
**Mot indicateur :** AVERTISSEMENT – POISON  
**N° d'homologation LPA :** 14113  
**Matière active :** Bensulide (480 g/L)  
**N° de CAS :** 741-58-2  
**Nom chimique :** S-(O,O-diisopropyl phosphorodithioate) ester de N-(2-mercaptoethyl) benzenesulfonamide  
**Classe chimique :** Composé organophosphoré

**2. IDENTIFICATION DES RISQUES****Propriétés physiques****Aspect :** Liquide ambre**Symptômes d'une exposition aiguë**

Le bensulide produit une inhibition de la cholinestérase chez les animaux d'expérimentation. Parmi les symptômes de l'inhibition de la cholinestérase on trouve notamment la salivation, la sudation, des maux de tête, des nausées, des secousses musculaires, des tremblements, l'incoordination, une vision trouble, des larmoiements, des crampes abdominales, de la diarrhée et un malaise pulmonaire.

**Ingestion :** L'irritation du tractus gastro-intestinal est associée à l'ingestion du solvant à base d'hydrocarbures. L'ingestion du produit en quantité excessive peut aussi entraîner des symptômes liés à une dépression du système nerveux central (p. ex., somnolence, étourdissement, perte de coordination et fatigue). S'il est aspiré en petite quantité dans les poumons lors de l'ingestion ou suivant le vomissement, le solvant à base d'hydrocarbures peut provoquer une congestion grave des poumons et entraîner une respiration laborieuse, le coma et la mort.

**Contact avec les yeux :** Irritant pour les yeux.**Contact avec la peau :** Irritant pour la peau.**Conditions médicales qui risquent d'être aggravées par l'exposition**

Des études sur les effets chroniques n'ont pas été menées pour ce produit.

**3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS**

MATIÈRE ACTIVE	PEL de l'OSHA	TLV de l'ACGIH	AUTRE	CANCÉRIGÈNE SELON LE NTP/CIRC/OSHA
Bensulide (480 g/L)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Non
Naphtalène (3,8 % max) N° de CAS 91-20-3	10 ppm	10 ppm	Sans objet	Non

## 4. PREMIERS SOINS

En cas d'exposition ou si une exposition est soupçonnée, commencer IMMÉDIATEMENT les mesures ci-dessous. S'il faut obtenir plus de traitement, recourir IMMÉDIATEMENT à un médecin, appeler un centre antipoison, ou se rendre à l'hôpital le plus près. Informer la personne à qui on s'adresse du type et de l'étendue de l'exposition, décrire les symptômes de la victime et suivre ses conseils.

**REMARQUE : S'assurer d'aviser le médecin que le composé est un inhibiteur de la cholinestérase et suivre ses conseils.**

<b>Contact avec les yeux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>En tenant les paupières ouvertes, rincer lentement et doucement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes.</li><li>Recourir IMMÉDIATEMENT à un médecin ou appeler un centre antipoison.</li></ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Recourir IMMÉDIATEMENT à un médecin ou appeler un centre antipoison.</li><li>Faire boire IMMÉDIATEMENT beaucoup d'eau et PROVOQUER LE VOMISSEMENT en insérant un doigt dans le fond de la gorge.</li><li>Faire boire des liquides jusqu'à ce que la vomissure soit claire.</li><li>Ne pas faire vomir et ne jamais rien administrer par la bouche à une personne évanouie ou prise de convulsions.</li></ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Amener la victime à l'air frais.</li><li>Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche.</li><li>En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène, de préférence sur les conseils d'un médecin.</li></ul>
<b>Contact avec la peau ou les vêtements</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Retirer les chaussures et les vêtements contaminés et laver IMMÉDIATEMENT les régions atteintes avec de l'eau et du savon.</li><li>Recourir IMMÉDIATEMENT à de l'aide médicale ou appeler un centre antipoison en cas d'irritation.</li><li>Laver les vêtements avant de les réutiliser.</li></ul>

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

**POUR LES URGENCES MÉDICALES METTANT EN CAUSE CE PRODUIT,  
APPELER LE NUMÉRO SANS FRAIS : (888) 478-0798**

## 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair (méthode d'essai) :</b>	67 °C (154 °F), (appareil Pensy-Martens)
<b>Limites d'inflammabilité (% dans l'air) :</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-ignition :</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité :</b>	Inflammable

### Techniques de lutte contre l'incendie

La matière active dans cette formulation est un inhibiteur de la cholinestérase. Les produits de combustion irritent les voies respiratoires et peuvent entraîner une difficulté respiratoire et un œdème pulmonaire. Les symptômes peuvent être retardés de plusieurs heures ou plus selon l'ampleur de l'exposition. Comme pour tout incendie, empêcher les personnes d'être exposées au feu, à la fumée, aux vapeurs ou aux produits de combustion. Évacuer le personnel non essentiel de la zone d'incendie. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome complet et des vêtements de protection imperméables. Utiliser des techniques habituelles de lutte contre l'incendie pour éteindre les incendies mettant en cause cette matière : utiliser de l'eau pulvérisée, un agent chimique sec, de la mousse ou du dioxyde de carbone. Si les contenants exposés au feu sont étanches, les garder au frais avec de l'eau pulvérisée afin de les empêcher de se briser sous l'effet de la chaleur excessive. L'eau pulvérisée au moyen d'un tuyau à haute pression risque d'épandre le produit qui fuit des contenants brisés, augmentant ainsi le risque de contamination ou de feu. Les bâtiments, les zones et l'équipement contaminés ne doivent pas être utilisés tant qu'ils ne sont pas décontaminés adéquatement.

### Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée (brouillard), de la mousse, un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### Produits de décomposition dangereux

Produits de combustion et matières toxiques.

---

## 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)

---

### Risques inhabituels d'incendie, d'explosion et de réactivité

Considéré comme étant combustible. Le produit supporte la combustion; il peut donc se décomposer sous l'effet du feu et dégager des matières toxiques. Ne pas utiliser, verser, renverser ou entreposer près de la chaleur ou de la flamme nue.

---

## 6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

---

### En cas de déversement ou de fuite

S'assurer que le personnel impliqué dans le nettoyage du déversement suit de bonnes pratiques d'hygiène du travail. Les déversements de moindre importance peuvent être pris en charge régulièrement. Bien aérer la zone de déversement ou porter un respirateur à adduction d'air pour se protéger contre l'exposition par inhalation. Porter des vêtements de protection et une protection pour les yeux pour empêcher le contact avec la peau et les yeux. Épandre une matière absorbante convenable comme de l'argile, du bran de scie ou de la litière pour chat sur le déversement. Déposer les balayures dans un contenant pour les déchets chimiques. Couvrir la zone contaminée avec un détergent ménager commun. Au moyen d'une brosse dure, faire pénétrer le détergent dans le produit renversé en utilisant suffisamment d'eau pour former une bouillie. Ne pas s'éclabousser ou éclabousser les personnes qui se trouvent tout près, et empêcher la matière d'entrer en contact avec la peau et les yeux. Faire pénétrer la bouillie dans les fentes et les crevasses puis laisser reposer pendant 2 à 3 minutes. Répandre un absorbant convenable sur la bouillie; ramasser à la pelle la matière absorbée, puis la déposer dans le contenant. Répéter au besoin. Rincer la zone avec de l'eau en respectant les exigences de protection environnementale. Sceller le contenant et éliminer la matière contaminée dans un site d'enfouissement approuvé pour les pesticides. Il faut traiter les déversements importants selon un plan préétabli. Pour obtenir de l'aide à élaborer un plan d'action, s'adresser à Gowan Company.

---

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

---

### Entreposage

Ne pas entreposer près des semences ou des engrais. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme nue. Protéger contre les températures au-dessous de 6 °C (43 °F). Le produit se cristallise à des températures moins élevées. Réchauffer ou entreposer le produit à une température plus élevée, puis le mélanger pour faire dissoudre les cristaux et assurer l'homogénéité avant l'emploi.

---

## 8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

---

### Protection personnelle (préposés à la fabrication et l'emballage)

**Protection des yeux et du visage :** Non requise; prendre les mesures de sécurité normales.

**Protection de la peau :** Les opérateurs antiparasitaires et autres préposés à la manutention doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques faits de Viton ≥14mils ou encore avec une doublure protectrice, ainsi que des chaussures et des chaussettes.

**Protection respiratoire :** Non requise; cependant, afin de ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation, porter un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA pour les pesticides.

**Opérateurs antiparasitaires/préposés à la manutention :** Il faut porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques faits de Viton ≥14mils ou encore avec une doublure protectrice, ainsi que des chaussures et des chaussettes.

**Renseignements supplémentaires concernant la protection :** Un bassin oculaire et une douche d'urgence doivent être facile d'accès sur les lieux de travail. Empêcher la matière d'entrer en contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Prendre une douche après chaque journée de travail. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements.

### Mesures d'ingénierie

Ce produit est conçu pour usage à l'extérieur où les mesures d'ingénierie ne sont pas requises. Si les conditions d'utilisation diffèrent (p. ex., la reformulation ou le reconditionnement du produit), il faut utiliser des méthodes traditionnelles comme l'utilisation d'un système clos, la ventilation par aspiration à la source, ou les deux, pour minimiser l'exposition des employés au produit.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

Aspect :	Liquide ambre
Point de fusion :	Sans objet
Point d'ébullition :	Non disponible
Densité relative/Densité :	1,05 à 20 °C
Solubilité dans l'eau :	Forme immédiatement une émulsion
Tension de vapeur	
Bensulide :	< 0,133 mPa à 25 °C

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

Stabilité :	Stable dans des conditions normales.
Polymérisation dangereuse :	Ne se produira pas.
Produits de décomposition :	Produits de combustion et matières toxiques.
Mélanges dangereux :	Inconnus.
Conditions à éviter :	Relativement non réactif. Non corrosif pour les matières habituellement utilisées pour la construction du matériel de fabrication et des contenants pour l'entreposage et l'expédition.

---

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

---

### Études sur l'irritation et la toxicité aiguë

Orale DL <sub>50</sub> (rat) :	1 115 g/kg poids corporel (femelle) 1 591 mg/kg poids corporel (mâle) Légère toxicité
Cutanée (lapin) :	Toxicité modérée
Inhalation CL <sub>50</sub> (lapin) :	> 8 mg/L air – 1 heure
Contact avec les yeux (lapin) :	Irritation grave
Contact avec la peau (lapin) :	Irritation modérée
Absorption cutanée :	Cutanée aiguë DL <sub>50</sub> (lapin) : > 2 g/kg Pratiquement non toxique

### Potentiel cancérogène

Aucun.

---

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

---

### Résumé des effets

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement. Ce produit est toxique pour les poissons. Laisser une zone tampon de terrain non traité qui se vide dans des étendues d'eau.

---

## 13. ÉLIMINATION

---

### Élimination du pesticide

Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

---

## 14. TRANSPORT

---

### Classification TMD

Non réglementé

### Organisation maritime internationale

Vrac/non vrac : Liquide inflammable, n.s.a. (contient du naphte de pétrole)

### Organisation de l'aviation civile internationale

Vrac/non vrac : Liquide inflammable, n.s.a. (contient du naphte de pétrole), 3, UN1993, PG III

---

## 15. RÉGLEMENTATION

---

### Classification et règlements (SIMDUT)

Ce produit est homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et, comme tel, est exempté des exigences du SIMDUT.

### Classification SARA Title III

Section 302/30 4 :

Sans objet

Section 311/312 :

Danger immédiat (aigu) pour la santé

Risque de feu

Section 313 produit(s) chimique(s) : Naphtalène

### Proposition 65

Sans objet

### Quantité à déclarer (RQ) en vertu du CERCLA

285 gallons de produit (100 lb naphtalène)

### Classification RCRA

S'il est éliminé dans sa forme achetée, ce produit ne constitue pas un déchet dangereux, soit parce qu'il est classé comme tel, soit à cause de ses caractéristiques. Cependant, en vertu du RCRA, l'utilisateur du produit est responsable de déterminer, au moment de l'élimination, si une matière contenant le produit ou dérivée du produit doit être classée comme étant un déchet dangereux.

### Statut TSCA

Exempté du TSCA

---

## 16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

---

### Classement des dangers selon la NFPA

Santé : 1  
Inflammabilité : 2  
Réactivité : 0

0	Peu élevé
1	Léger
2	Modéré
3	Élevé
4	Grave

### Rédaction :

Gowan Company  
(928) 783-8844

**Avis :** L'information et les recommandations contenues dans la présente fiche signalétique sont présentées en toute bonne foi et se fondent sur des données jugées correctes. Cependant, le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, par rapport à l'information présentée.

Prefar® est un marque de commerce déposée de Syngenta Crop Protection Inc.